



Permis A2 et A1 (MOTO)

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
21 Formations
2000 voitures
200000 élèves formés/an
2 500 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'USAGER : Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.

LE DEPLACEMENT : Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.

DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPÉTENT : Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule- environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT : Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans des situations de circulation simples ou complexes.

PROGRAMME DE LA FORMATION

COMPÉTENCE 1: MAÎTRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
- Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les vitesses.
- Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- Maîtrise de l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- Réaliser un freinage d'urgence.

COMPÉTENCE 2: APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Être en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

COMPÉTENCE 3: CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier des virages de la façon la plus sécurisante.
- Communiquer avec les autres usagers.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPÉTENCE 4: PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risques, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.
- Pratiquer l'éco-conduite.



Permis A2 et A1 (MOTO)

PUBLIC VISE & PREREQUIS

-La formation s'adresse aux personnes à partir de 16 ans et sans limite d'âge.

RESULTATS ATTENDUS

L'installation au poste de conduite

Les vérifications extérieures

La manipulation des commandes

- Etre capable de maîtriser son véhicule en toute situation.

La prise d'information

- Etre capable d'observer et d'analyser l'environnement

La maîtrise de l'allure

- Etre capable d'adapter son allure en toute circonstance

Le respect de la réglementation en vigueur

-Respecter toutes les règles relatives au code de la route.

Bien communiquer avec les autres usagers

Se positionner sur la chaussée

Respecter les espaces de sécurité

Autonomie et conscience du risque

- S'adapter à la situation

- Conduire de manière autonome

- Courtoisie au volant

- Conduite économique/écologique

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

-L'enseignement théorique se déroule dans une salle de formation mise à disposition au sein de l'établissement CER AEB, afin de bénéficier des meilleures conditions d'échanges et d'apprentissage.

-La formation s'effectue sur des motos YAMAHA MT07 ou XS125 ou YS125.

-Le point de départ des leçons de conduite se situe à CER AEB 5 (74, Place de l'église 45200 Amilly)

-La formation hors circulation a lieu sur la piste privée située sur la ville d'Amilly (2600 m²) à 1 km soit quelques minutes du point de départ.

-Les leçons de conduite s'effectuent avec trois élèves (maximum) afin de bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage : apprendre de la formation du binôme ou trinôme, et avoir un enseignant de disponible.

EVALUATION DE LA FORMATION

-Des examens blancs sont organisés afin de permettre à l'élève de se mettre en condition d'examen.

SANCTION DE LA FORMATION

- La formation sera sanctionnée un examen d'admissibilité hors circulation évaluant la Compétence 1.

-Ensuite la formation sera sanctionné par un examen d'admission en circulation évaluant les 3 autres Compétences.